AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-1-4-83148399

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 80 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : G. VARLET - Commission Paritaire de Presse 1700 AD

Bulletin n° 4 - 31 mars 1983 EDITION "GRANDES CULTURES"

COLZA

Evolution sensible de la végétation depuis une semaine : le stade D1 (boutons floraux accolés, encore cachés par les feuilles terminales) est atteint dans de nombreuses situations, et selon les secteurs les tiges mesurent de 5 à 15-20 cm.

CHARANCONS DE LA TIGE DU COLZA - MELIGETHES

. Au niveau du réseau de piègeage, la situation a peu évolué depuis une semaine : Les conditions météorologiques (temps gris, pluvieux, abaissement des températures) ont été défavorables à de nouvelles arrivées d'insectes sur les parcelles, MAIS ELLES ONT PERMIS L'ACTIVITE DES INSECTES PRESENTS dans les CULTURES.

. Dans les parcelles non encore traitées au printemps, contrôler l'activité des deux ravageurs : Intervenir si l'on a en moyenne une piqûre de ponte par pied pour les charançons de la tige du colza ou un méligèthe par pied.

Si une application s'impose, utiliser de préférence une spécialité du type pyréthrinoïde (voir bulletin n° 2 du 11 mars pour les spécialités commerciales et les doses d'emploi).

CERALES

Il s'agit du premier avertissement cette année qui utilise effectivement les résultats du réseau d'observation exploités par voie informatique.

En pratique sur les 300 parcelles du réseau les deux tiers des fiches parcelles ont été "traitées", un tiers seulement des parcelles ont donné lieu à notation et seules celles ayant atteint ou dépassé le stade 5 (épi à 1 cm) sont ici rapportées.

D'une manière globale la moitié des céréales observées a dépassé le stade 5 ce qui revient à dire que toute application fongicide sur les autres est pour le moins prématurée.

Les maladies les plus présentes sont le piétin verse, la fusariose et la septoriose (Septoria tritici), plus rarement oïdium et rouille brune.

En Côte-d'Or sur 11 parcelles ayant atteint le stade 5, la fusariose est notée :

- sur 10 à 20 % des pieds pour trois parcelles
- sur 20 à 30 % des pieds dans un cas.

Le piétin verse ne dépasse le seuil d'intervention que dans deux parcelles.

La septoriose est notée sur la F4 visible (base du pied) avec une fréquence égale ou supérieure à 20 % des feuilles dans trois cas.

L'oïdium et la rouille brune n'atteignent jamais un niveau important.

P.148

En Saône-et-Loire sur sept parcelles ayant atteint le stade 5, la fusariose n'est jamais présente sur plus de 20 % des tiges alors que c'est le cas pour une parcelle en ce qui concerne le piétin verse, et deux des parcelles pour la septoriose.

Dans ce département l'oïdium est plus présent et parfois plus d'une feuille sur trois est atteinte.

Dans le Jura sur sept parcelles ayant le stade 5,

- Deux présentent de la fusariose sur plus de 20 % des tiges.
- Trois montrent du piétin verse sur plus de 20 % des tiges, donc ont dépassé le seuil.

La septoriose est notée de façon significative sur trois parcelles. Elles sont situées dans le Nord-Est du département en bordure de la Côte-d'Or.

L'oïdium et la rouille brune ne présentent aucun caractère de gravité.

En Haute-Saône les blés ne sont pas suffisamment avancés pour que les maladies soient un facteur d'intervention.

Dans l'Yonne, sur huit parcelles ayant atteint ou dépassé le stade épi 1 cm, la fusariose est assez peu présente à un niveau grave et n'excède jamais 10 % de pieds touchés.

Le piétin verse a dépassé le seuil d'intervention dans trois parcelles situées dans l'Auxerrois et le Jovinien.

C'est le département où la rouille brune et l'oïdium sont les plus présents.

Dans la Nièvre seules cinq parcelles avaient dépassé le stade 5.
On note la présence de fusariose à un niveau grave sur l'une d'entre elles, il en est de même pour le piétin verse.

L'oïdium est signalé une fois à un niveau faible alors que la rouille brune ne l'était que pour mémoire.

PRECONISATIONS

BLE

Au plan de la protection seul le piétin verse lorsqu'il a dépassé le seuil de nuisibilité (au moins 20 % de tiges atteintes) peut justifier une intervention. Sur 40 parcelles au-delà du stade 5, 4 approchent du seuil et 9 montrent des fréquences supérieures.

Le choix du fongicide (voir liste jointe) devra alors tenir compte des éventuelles maladies associées.

Lorsqu'il est isolé l'application d'un benzimidazole simple suffira.

Quand il est associé à la septoriose ou à l'oïdium l'adjonction d'un complément pourra s'expliquer (manèbe ou mancozèbe, ou soufre).

Les maladies autres que le piétin verse ne justifient jamais à eux seuls une intervention.

ORGES D'HIVER ET ESCOURGEONS

Peu ou pas d'évolution par rapport à notre dernier bulletin, il est trop tôt pour intervenir sur les maladies du feuillage.

Pour ce qui est des maladies du pied (fusariose et piétin verse) les indications données pour les céréales restent bien entendu valables.

Piétin verse *	Septoriose et Fusariose sur épi ou feuilles	Spécialités Commerciales	Matières Actives	OIDIUM		ROUILLES		Rhynchosporiose
		(PM) : poudre mouillable (L) : liquide (ES) : emballage soluble	La teneur est indiquée soit en % (PM et ES), soit en g/l (L).	Feuilles	Epis	R. jaune	R. brune	

3ème groupe : produits à spectre relativement large efficaces sur rouille jaune et rouille brune

Piétin verse	Septoriose	Spécialités Commerciales	Matières Actives	Feuilles	Epis	R. jaune	R. brune	Rhynchosporiose
5	6,25	BAVICAL F (PM)	carbendazime 4 + manèbe 32 + tridémorphe 9	6,25	6,25	6,25	6,25	6,25
0,8	-	BAYLETON TOTAL (PM)	carbendazime 25 + triadiméfon 12,5	1	1	1	1	1
2	2	BAYLETON TRIPLE (ES)	carbendazime 10 + triadiméfon 6,25+captafol 40	2	2	2	2	2
1,6	-	CORBEL DUO FL (L)	carbendazime 125 + fenpropimorphe 365	2	2	2	2	2
1,6	-	CORBEL TX (L)	carbendazime 125 + fenpropimorphe 365	2	2	2	2	2
4	4	CORVET CM (PM)	carbendazime 5 + mancozèbe 40+ fenpropi. 18,8	4	4	4	4	4
1	1	TILT C (L)	carbendazime 150 + propiconazole 125	1	1	1	1	1*
2 + 2	2,5+2	VEREOR MULTI M (L) + (PM)	carbendazime 100 + triforine 100 + (manèbe 80)	2,5+2	2,5+2	2,5+2	2,5+2	2,5+2
1		VIGIL K (L)	carbendazime 200 + dichlobutrazol 100	1,25	1,25	1,25	1,25	1,25

3 - FONGICIDES SPECIFIQUES DES MALADIES DU FEUILLAGE UTILISABLES DE LA FIN MONTAISON A L'EPIAISON

Piétin verse	Septoriose	Spécialités Commerciales	Matières Actives	Feuilles	Epis	R. jaune	R. brune	Rhynchosporiose
-		BAYLETON 25 (PM)	triadimefon 25	0,5	0,5	0,5	0,5	-
-	1,6	BAYLETON CF épi (PL)	captafol 65 + triadimefon 6,25	2	2	2	2	-
-	-	CALIXINE M (PM)	tridémorphe 11 + manèbe 36	5	5	5	5	-
-	-	CORBEL (L)	fenpropimorphe 750	1	1	1	1	-
-	-	SAPROL M (L) + (PM)	(triforine 190) + (manèbe 80)	1,5+2	1,5+2	1,5+2	1,5+2	-
**	1,12*	SPORTAK M (L) + (PM)	(prochloraz 400) +	1,12	1,12	-	-	1,12
-	3,5	+ DITHANE LF (L) + (PM)	(mancozèbe 455)	+3,5	+3,5			+3,5*
-	1	TILT 125 (L)	propiconazole 125	1	1	1	1	1*
-	-	VIGIL (L)	dichlobutrazol 125	1	1	1	1	-
-	2,5	VIGIL T (L)	dichlobutrazol 50 + captafol 520	2,5	2,5	2,5	2,5	-
-	4	MILCAP (L)	éthyrimol 70 + captafol 360	3	3	-	-	-

4 - FONGICIDES SPECIFIQUES PERMETTANT DE RECONSTITUER LES PRODUITS DES CATEGORIES 2 et 3

Piétin verse	Septoriose	Spécialités Commerciales	Matières Actives	Oidium	R. jaune	R. brune	Rhynchosporiose
-	-	CALIXINE (L)	tridémorphe 750	0,75	0,75		-
-	2,2	DACONIL 500 Flow (L)	chlorothalonil 500	-	-	-	-
-	1,5	DACONIL 2787 W 75 (PM)	chlorothalonil 75	-	-	-	-
-	7	DITHANE LF (1) (L)	mancozèbe 455	-	-	-	-
-	4	DITHANE M 45 (1) (PM)	mancozèbe 80	-	-	-	-
-	-	LAPTRAN 20 EC (L)	ditalimfos 200	2,5	-	-	-
-	-	MICROTHIOL SP (L)	soufre 750	11	-	-	-
-	-	MICROTHIOL SP (PM)	soufre 80	10	-	-	-
-	-	ODIASE (L)	soufre 600	13	-	-	-
-	4,5	SANDOZEBE (1) (PM)	mancozèbe 70	-	-	-	-
-	-	SAPROL (L)	triforine 190	1,5	-	-	-
1,875	1,125	SPORTAK (L)	prochloraz 400	1,125	-	-	1,125 *
-	-	SULTOX SP FL (L)	soufre 800	10	-	-	-
-	-	THIOVIT Microbilles (PM)	soufre 80	10	-	-	-

LEGENDE : Les nombres figurant dans les colonnes indiquent les doses de spécialités commerciales (kg ou l/ha) assurant l'efficacité du produit contre la maladie correspondante

3,2 : bonne efficacité
3,2 : efficacité moyenne
 - : emploi déconseillé (efficacité insuffisante ou inconnue)
3,2*: Produit ayant en outre une efficacité intéressante (en deux traitements) sur Helminthosporium teres
 ** : Utilisable en début montaison sur orge d'hiver uniquement à 1,12 + 3,5 l/ha.
(1) : 1/2 dose de DITHANE en mélange avec carbendazime ou prochloraz.

FONGICIDES UTILISES SUR CEREALES
(Traitements en végétation)

Piétin verse	Septoriose et Fusariose sur épi ou feuilles	Spécialités Commerciales (PM) : poudre mouillable (L) : liquide (ES) : emballage soluble	Matières actives La teneur est indiquée soit en % (PM et ES), soit en g/l (L).	OIDIUM Feuilles	OIDIUM Epis	ROUILLES R. jaune	ROUILLES R. brune	Rhynchosporiose

1 - FONGICIDES SPECIFIQUES DU PIETIN VERSE (Traitement très précoce)

0,4	-	BANDOR (PM)	carbendazime 50	-	-	-	-	-
0,4	-	BAVISTINE (PM)	carbendazime 50	-	-	-	-	-
0,4	-	BAVISTINE FL (L)	carbendazime 500	-	-	-	-	-
0,4	-	BENLATE (PM)	bénomyl 50	-	-	-	-	-
0,4	-	BRIOR (PM)	carbendazime 50	-	-	-	-	-
0,4	-	DARYLINE (PM)	carbendazime 50	-	-	-	-	-
0,27	-	DELSENE (PM)	carbendazime 75	-	-	-	-	-
0,4	-	DEROSAL 50 (PM)	carbendazime 50	-	-	-	-	-
0,4	-	DEROSAL L (L)	carbendazime 510	-	-	-	-	-
0,4	-	DERROPRENE L (L)	carbendazime 500	-	-	-	-	-
0,75	-	PIEDOR (L)	carbendazime 270	-	-	-	-	-
2	-	PONNAX F (L)	carbendazime 100 + chlorméquat chlorure 460 + chlorure de choline 40	-	-	-	-	-
0,4	-	SANDOMIL (PM)	carbendazime 50	-	-	-	-	-
0,4	-	VEREOR (PM)	carbendazime 50	-	-	-	-	-

2 - FONGICIDES POLYVALENTS UTILISABLES DU DEBUT MONTAISON A L'EPIAISON

1er groupe : produits polyvalents à compléter en cas d'attaques graves de maladies du feuillage

3,5	4	BAVISTINE M (PM)	carbendazime 6 + manèbe 50	-	4	-	-	4
4	5	BRONX (PM)	carbendazime 5 + manèbe 40 + soufre 30	-	5	-	-	5
3,5	4	CARBENZIP M (PM)	carbendazime 6 + manèbe 50	-	4	-	-	4
2,7	3,2	CEREBEL N (PM)	carbendazime 7,7 + manèbe 60	-	3,2	-	-	3,2
3,5	4	DARYLINE M (PM)	carbendazime 6 + manèbe 50	-	4	-	-	4
3,5	4	DEROSAL M 60 (PM)	carbendazime 6 + manèbe 50	-	4	-	-	4
3	3,7	EPIDOR P (PM)	carbendazime 6,7 + mancozèbe 53,3	-	3,7	-	-	3,7
4	5	GERBEL (PM)	carbendazime 5 + manèbe 40 + soufre 30	-	5	-	-	5
2,5	3,1	GREX TX (PM)	carbendazime 8 + manèbe 64	-	3,1	-	-	3,1
2,5	3,1	KOMBAT (PM)	carbendazime 8 + mancozèbe 64	-	3,1	-	-	3,1
3,5	4,3	MILKUR (PM)	carbendazime 5,8 + mancozèbe 46	-	4,3	-	-	4,3
3	3	PELTAR (PM)	thiophanate méthyl 25 + manèbe 50	-	3	-	-	3
3	3,7	SANDOMIL M (PM)	carbendazime 6,7 + manèbe 53,3	-	3,7	-	-	3,7
2,5	3,1	VEREOR CM 72 (PM)	carbendazime 8 + manèbe 64	-	3,1	-	-	3,1
2,5	3,1	ZELOR (PM)	carbendazime 8 + manèbe 64	-	3,1	-	-	3,1

2ème groupe : produits à spectre relativement large (sauf rouilles)

10	12,5	BLEDOR 3 (PM) et (L)	carbendazime 2 + manèbe 16 + soufre 60	12,5	12,5	-	-	12,5
2	2	BRAVO PLUS (L)	carbendazime 100 + chlorothalonil 550	-	2	-	-	2
8	10	BRONX T (PM)	carbendazime 2,5 + manèbe 20 + soufre 50	10	10	-	-	10
2	2	CERECLAIR (L)	carbendazime 100 + chlorothalonil 550	-	2	-	-	2
3	-	CEREFLOR (L)	carbendazime 83,5 + ditalimfos 117	3	3	-	-	3
2	2	CERETAL (L)	carbendazime 100 + captafol 400	-	2	-	-	2
8	10	GERBEL S (PM)	carbendazime 2,5 + manèbe 20 + soufre 50	10	10	-	-	10
3	-	PLONDRADOR (L)	carbendazime 83,5 + ditalimfos 117	3	3	-	-	3
2,5	2,5	RIMIDINE PLUS (PM)	carbendazime 8 + manèbe 64 + fénarimol 11,6	2,5	2,5	-	-	2,5
1	-	SPLENDOR FL (L)	carbend. 200 + oxycarboxine 200 + fénarimol 20	1	1	-	-	1
1,5	1,5	SPORTAK PF (L)	carbendazime 80 + prochloraz 300	1,5	1,5	-	-	1,5*
2	-	VEREOR MULTI (L)	carbendazime 100 + triforine 100	2,5	2,5	-	-	2,5
10	12,5	VOLNEBE	carbendazime 2 + manèbe 16 + soufre 60	12,5	12,5			12,5